



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ÉTATS-ROMAINS.

Rome, 9 septembre. — D'après des nouvelles officielles de Viterbe, il y a eu en cette ville des scènes déplorables. Une troupe de jeunes gens a voulu s'y opposer par la force à l'entrée des troupes. Pour trouver des partisans ils racontaient que ces militaires ne venaient pas de Pérouse, mais de Rome et étaient atteints du choléra. Les gens de la campagne excités devaient être armés des armes de la garde civique.

Les exaltés attaquent une division de gendarmes, mais ceux-ci leur ripostèrent si sérieusement que les rebelles laissèrent sur la place deux morts et plusieurs blessés et virent sept de leurs emmenés prisonniers. En fuyant, le reste rencontra quelques dragons qui les dispersèrent complètement. Le gouvernement a nommé une commission militaire pour juger et punir exemplairement les instigateurs. Cette commission fera sans doute son devoir et de cette manière la route de Florence à Rome sera probablement ouverte.

### ALLEMAGNE — FRANCFORT, LE 19 SEPTEMBRE.

On écrit de Vienne, 11 septembre :

M. le comte de Montbel, ancien ministre de Charles X est arrivé de Kirchberg à Vienne et nous avons appris que les membres de la branche aînée des Bourbons, c'est-à-dire L. A. R. le duc et la duchesse d'Angoulême, ainsi que le duc de Bordeaux quitteront de nouveau Kirchberg pour retourner à Goritz où ils passeront l'hiver. L. A. R. rendront en passant visite à la duchesse de Beira à Salzbourg et à la duchesse de Berry à Gratz. S. A. I. et R. l'archiduchesse Sophie, dans son voyage à Berchtesgaden, a également visité inopinément la duchesse de Beira.

Nous apprenons d'assez bonne source que quelques troupes autrichiennes ont fait un mouvement en avant vers le midi de l'Italie. Cette nouvelle avait déjà été annoncée il y a quelques jours par lettres particulières, mais il ne paraît nullement avoir de rapport avec la demande d'intervention dans le royaume de Naples qu'on attribue à ce gouvernement.

On parle aussi d'un congrès de ministres qui doit avoir lieu à Vienne dans le courant du mois d'octobre.

### FRANCE. — PARIS, LE 21 SEPTEMBRE.

Hier, à une heure et demie, le roi a présidé le conseil des ministres. La séance a été longue. Le roi est reparti pour St. Cloud à cinq heures et demie.

Le *Messenger* dit que le conseil s'est réuni sur une convocation expresse de M. Molé, puis il ajoute :

On assure que l'on y a arrêté définitivement le travail relatif à la dissolution, à la convocation des collèges électoraux, au programme électoral et à la promotion de pairs. Les collèges seraient convoqués du 25 au 30 octobre et les chambres du 20 au 25 décembre. Le programme procéderait surtout par voie d'exclusion, et malgré les insinuations du *Journal des Débats*, cette exclusion porterait autant sur les candidats doctrinaires que sur ceux des deux oppositions. La fournée de pairs s'élèverait, ajoute-t-on, au chiffre de 40, chaque membre du cabinet ayant voulu porter ses propres candidats.

M. le général Sébastiani avant de partir pour Londres a reçu des instructions qu'on dit importantes. Elles seraient relatives au mariage de la reine Victoire avec un prince de la maison de Cobourg. Cette alliance paraîtrait d'autant plus

importante au cabinet français, que le roi des Français serait lui-même sur le point de faire épouser un prince de la même famille à la princesse Clémentine. On dit que le prince de Saxe-Cobourg est attendu le mois prochain aux Tuileries.

Plusieurs agents du gouvernement de Marie Christine sont arrivés depuis quelques jours à Paris, chargés de demander des secours au cabinet français. Mais il ne paraît pas que leur mission ait aucune chance de succès. L'un d'eux qui est arrivé avant-hier a eu plusieurs conférences avec MM. Molé et Montalivet et doit repartir lundi prochain pour Madrid.

On croit que l'armée expéditionnaire a dû quitter le 17 ou le 18 la position avancée de Merdjz Hamar, pour se porter sur Constantine. Ainsi nos troupes seraient en ce moment devant Constantine, et au moyen de l'emploi de la vapeur et du télégraphe, peu de jours s'écouleraient avant qu'on ait des nouvelles des premières opérations contre Achmet bey.

Le *Toulonnais*, du 17 septembre, donne entr'autres les renseignements suivants sur la composition de la division expéditionnaire de Constantine :

Commandant en chef de l'expédition, M. le lieutenant général comte Damrémont, le gouverneur général de nos possessions dans le nord de l'Afrique, ayant pour aides de camp MM. Maumet, chef d'escadron, et Paris, capitaine.

Commandant une brigade, S. A. R. le duc de Nemours, maréchal de camp, ayant pour aides de camp MM. le colonel Royer, le lieutenant colonel de Chabannes, et le lieutenant d'état major Patas et Villiers.

Total général des troupes capables de faire l'expédition de Constantine : 13,000 hommes, 2,000 chevaux, 60 pièces d'artillerie. On laisserait dans les camps environ 2,000 hommes valides et un millier de convalescents.

Il est question en ce moment dans la diplomatie de deux congrès qui doivent s'ouvrir nécessairement pour examiner les affaires d'Espagne et pour arrêter les mesures à prendre afin de purifier la Péninsule. L'un de ces congrès doit être tenu à Londres, où M. Sébastiani et M. Matschewitz viennent de se rendre en toute hâte et l'autre aura lieu à Vienne. Il est probable que ni l'une ni l'autre de ces missions diplomatiques n'aboutira à un résultat définitif. (*Idem.*)

Le 16, le comte de Dohua, lieutenant général prussien, suivi de six ou sept officiers de sa nation et se rendant au camp de Compiègne, est descendu à l'hôtel de l'Europe, à Metz.

Le roi de Prusse se porte mieux, dit-on; lui-même a donné de ses nouvelles à son auguste correspondant des Tuileries. Les amis du château en concluent qu'il pourrait bien accomplir en France son fils, le prince royal, qui doit assister au mariage de la princesse Marie d'Orléans.

Des bruits sinistres s'étaient répandus ce matin à Paris; le bruit courait qu'une tentative avait été faite pour s'emparer de la poudrière de Vincennes. Nous sommes assurés que ce bruit était sans fondement; mais des troupes qui ont sillonné hier la capitale ont pu donner lieu à cette nouvelle. Il paraît que 8 ou 10 jeunes gens, qu'on dit élèves de St. Cyr, en ce moment à Paris, se sont rendus hier au bois de Vincennes pour se battre en duel. L'autorité avertie de leur dessein aurait envoyé des troupes pour empêcher l'exécution. Quoiqu'il en soit, la rencontre a eu lieu, et trois jeunes gens ont été grièvement blessés. Des mandats d'arrêts ont été décernés contre les autres.

Le chemin de fer de St. Germain a transporté plus de

160,000 personnes dans les vingt-cinq premiers jours de son exploitation, malgré les pluies abondantes jusqu'à ce jour la circulation n'a été aussi considérable.

Sur les trois chemins de fer qui ont le plus frappé l'attention publique en Angleterre, en Allemagne et en Belgique par la masse de leurs voyageurs, la circulation ne s'est pas élevée au quart de celle du chemin de St. Germain.

On se rappelle ce jeune élève de l'École vétérinaire d'Alfort qui, s'étant compromis dans les affaires de Lyon, fut défendu par son frère l'abbé Girod et acquitté par la Cour des pairs. Le pieux défenseur du jeune Girod obtint une audience de la Reine et promit qu'à l'avenir son frère se ferait remarquer par sa bonne conduite. Cette promesse a été fidèlement remplie, Girod vient d'être reçu officier de sauté à Besançon, à la suite d'un brillant examen.

Bulletin de la bourse de Paris du 22. — La bourse a eu aujourd'hui une légère tendance à la hausse, et il y avait quelques affaires. Le 3 p. c. français a été demandé dès l'ouverture de la bourse, et il est monté de 20 centimes sur le cours de fermeture d'hier.

L'actif espagnol a subi très-peu de variations; cependant on les tenait très fermes à 20 3/4.

On s'attendait à un mouvement de hausse sur les fonds portugais, par suite des nouvelles de l'expédition de Saldanha, qui, d'après les feuilles anglaises, se serait emparé de la province de Tras-os Montes; mais les fonds sont restés à peu près au même taux, avec 1/8 à 1/4 p. c. de hausse.

Les actions industrielles ont donné lieu à quelques affaires; mais la rive gauche de Versailles et le gaz portatif comprimé étaient tous deux en voie de hausse, tandis que les autres valeurs étaient plutôt offertes que demandées.

### AFFAIRES D'ESPAGNE

La Charte donne ce soir la dépêche télégraphique suivante, qui met fin à toutes les inquiétudes sur les projets de don Carlos contre Madrid :

« Bordeaux, 20 septembre 1837, à 5 h. 1/2 du soir.

« Le corps d'Espartero, fort de 16,000 hommes et 1,000 chevaux, occupait le 15 les environs de Madrid, ayant son quartier général à Caramanchel; il devait se mettre en mouvement le même jour.

« Suivant les nouvelles de Madrid du 15, l'ennemi rétrogradait sur Cuenca. La division de la Vieille Castille était arrivée à Alcovendas, et la cavalerie du brigadier Albuin à Aranjuez. »

### DÉCRET ROYAL.

Le district de la capitainerie générale de la Nouvelle Castille se trouvant envahi par un corps de rebelles venant de l'Aragon et désirant que l'on veuille à la défense de cette province et que l'ordre public y soit maintenu avec toute l'efficacité et l'énergie que commande le bien de l'état dans les circonstances actuelles, en ma qualité de reine régente, au nom de mon auguste fille Isabelle II, et de l'avis du conseil des ministres, j'ordonne ce qui suit :

Article unique. Est rétabli en sa force et vigueur mon décret royal du 6 août dernier, qui a déclaré en état de guerre le district de la capitainerie générale de la Nouvelle Castille. En conséquence, l'autorité militaire entrera immédiatement en exercice des fonctions qui lui sont attribuées par ledit décret, et cela en observant les limites qu'il prescrit.

Vous l'aurez pour entendu. Signé, MOI LA REINE RÉGENTE.

« Fait au palais, le 11 sept. mbre. Evariste San Miguel.

— On lit dans le journal l'*Espagnol* du 13 :

« C'est dans la matinée d'hier que l'on a commencé à voir

de satisfaction; ils font entendre un murmure impatient: souvent même ils hâtent le mouvement de la clavette trop longue à se lever suivant leurs désirs. Enfin la porte s'ouvre, et rien n'égale les transports de leur joie; ils sautent l'un sur l'autre, s'embrassent, se culbutent, échan- gent les morceaux de pain qu'ils ont ramassés, et ne cessent leurs démonstrations bruyantes et joviales qu'au moment où le gardien armé d'un long bâton leur donne le signal de la retraite. Alors le bruit cesse, la gâtelé disparaît; chacun retourne chez soi et garde à peine assez de courage pour saisir le morceau de gâteau qu'on lui présente à travers les grillages de sa loge, et pour rendre une grimace en échange de la grimace que lui adresse un impertinent gamain.

Vous comprenez donc toute la tristesse de ces pauvres papions, lorsque le 31 mai, ils virent que la porte de séparation qui fermait la loge de la femelle prête à mettre bas restait fermée! Aussi ne montrèrent-ils point leur docilité ordinaire. Des cris violents partirent du groupe matin qui cherchait à briser la porte, et les menaces, voire le fouet du gardien, restèrent inefficaces à les éloigner de ce poste.

Enfin touché de leur inquiétude et du vif intérêt qu'ils témoignaient pour entrer chez la jeune mère, un des professeurs du jardin fit ouvrir la porte.

Vous allez peut-être croire que les papions firent une irruption brusque et bruyante chez Charlotte, ainsi se nomme la femelle mère. Loin de là, ils entrèrent un à un et précédés du mâle, père du nouveau né. Celui-ci, à la vue de son enfant, se jeta dans les bras de sa femelle, et (il faut prendre l'expression dont je me sers à la lettre et dans toute la valeur de son acception) il l'embrassa, il la serra contre sa poitrine, et se mit ensuite à examiner avec non moins de tendresse le petit singe

qui pendait à la mamelle de la mère. L'enfant reçut de son père des baisers sur les lèvres, sur le front et sur la main. Pendant ce temps là, les autres visiteurs se tenaient à l'écart, mais non sans prendre à la scène qui se passait l'intérêt que, chez les gens du peuple, témoignent en pareille occasion les voisins et les commères du quartier. Enfin, il leur fut permis d'approcher à leur tour et de voir de plus près le nouveau membre de la famille papionne qui venait d'ouvrir les yeux au jour; car les petits singes, comme les enfants, ouvrent les yeux dès le moment de leur naissance. Chacun s'approcha modestement et sans se livrer à l'extravagante turbulence dont les mouvements de ces animaux sont d'ordinaire accompagnés. Ils passèrent leurs bras autour du cou du père et de la mère, penchant la tête en avant pour mieux voir, et faisant ouïr une sorte de ramage particulier et varié par mille inflexions étranges d'expression et de modulation. Cela dura jusqu'au moment de la retraite; alors chacun se sépara et retourna chez soi, laissant, non sans regret, Charlotte dans sa loge, seule avec le nouveau-né.

Une scène à peu près semblable se renouvelle chaque fois que l'on réunit les uns aux autres ces animaux. Nul n'empêche sur les droits du mâle, époux de Charlotte et père de l'enfant. Malgré leur plaisir à voir et à toucher ce nouveau petit compagnon, ils ne le font qu'avec la permission que ceux-ci n'accordent qu'avec une grande réserve. Dès que la porte s'ouvre, Charlotte et son mari prennent place l'un devant l'autre, et, assis sur leurs jambes étendues forment entre eux une sorte de berceau dans lequel ils placent le petit. Là, ils le flattent de la main, lui donnent des baisers, lissent son poil, et nettoient ses yeux avec un soin, une patience et une précaution que l'on admirerait dans la mère la plus tendre. Pendant ce temps, les papions tournent autour d'eux,

### FEUILLETON.

#### UNE MÈRE DU JARDIN DES PLANTES.

La ménagerie du Jardin des Plantes, à Paris, possède huit à neuf individus de l'espèce des quadrumanes nommée papion. Cette espèce s'éloigne beaucoup des orang-outangs, par les proportions de sa taille assez petite, par la forme allongée de son museau et par sa queue grosse et forte. Le pelage, de couleur fauve dans les jeunes sujets, et presque noir chez les vieux individus, est épais et long; enfin, appuyé sur ses quatre pattes, le papion présente presque les apparences d'un chien.

Mais lorsqu'il se relève et qu'il s'assied sur ses pieds de derrière, on reconnaît aussitôt le singe. Ce sont les mains et les doigts qui sont particuliers à cette famille ainsi qu'à l'homme; ce sont les mouvements et les attitudes qui caractérisent les deux races.

Le 31 mai 1837, une femelle mit bas. Elle fut séparée des autres animaux de la même espèce, dans la crainte que ceux-ci ne fissent mal au petit singe qui devait, par sa naissance, offrir un phénomène assez rare dans nos contrées, peu favorables à la reproduction d'une espèce d'animal originaire de climats à température élevée. La femelle se montra fort affligée de cette séparation, et le même chagrin affecta ses compagnons, qui suspendirent les jeux bruyants et leur gymnastique perpétuelle. Car pour adoucir la captivité de ces pauvres africains et pour donner plus de champ à leurs ébats, on leur laisse d'ordinaire la jouissance des quatre ou cinq loges mitoyennes qu'ils habitent. C'est grande fête parmi ces animaux, au bruit de la clef du gardien qui ouvre la porte de communication; ils se rassemblent avec des signaux non équivoques

les colonnes rebelles sur les hauteurs du chemin de Ballecas, vis-à-vis le Buen Retiro. Elles se livrèrent à des évolutions sans s'aventurer à descendre dans la plaine, où les attendaient quatre canons de nos brillants escadrons de la garde, des grenadiers et chasseurs à cheval de la garde royale et un bataillon de la reine régente. Le feu des guérillas et quelques coups de canon ne purent pas attirer les forces rebelles sur un terrain où l'on pâti leur livrer combat. Dans la soirée, elles commencèrent à se retirer. Notre cavalerie les poursuivit jusqu'à Ballecas; un bataillon et un escadron protégeaient la marche de la colonne.

« Pendant que les escarmonches étaient engagées, nous avons eu la douce surprise de voir parmi nous l'auguste régente du royaume et son illustre fille, en Landaw, sans autre garde que l'affection du peuple. Il serait difficile de décrire l'enthousiasme excité dans les rangs par la présence de la reine. Nous attendions beaucoup du patriotisme de la capitale: l'événement a surpassé notre attente. La garnison, la garde nationale ont rivalisé d'ardeur et de dévouement.

« Bien qu'il n'existe aucun danger imminent, toutes les précautions sont adoptées pour éviter toute surprise.

« L'Espagnol, qui donne ces détails, prie ses lecteurs d'excuser le travail incomplet qu'il leur livre. La rédaction, la direction et l'impression du journal ont été confiées à des gardes nationaux qui ont été plus de 24 heures sous les armes, et les articles ont été écrits sur le schako.

— On lit dans le *Moniteur* la dépêche télégraphique suivante :

« Bayonne, le 22 septembre, à 7 heures du matin. Tous les courriers de Madrid des 16 et 17 ayant manqué, je vous envoie les nouvelles du 15.

« La division d'Espartero est cantonnée à Carabanchen depuis le 13; celle de la Vieille Castille, commandée par Lorenzo, est à Galapago, et le brigadier Albuin, commandant général de Tolède, occupe Aranjuez. Orta arrive aussi. On ignore les projets de don Carlos, qui est toujours sur le Tage, menaçant l'Andalousie et Guadalaxara; on craint qu'il ne se joigne à Zariatégui qui est libre sur le Duero.

« Pas de dépêches télégraphiques ce soir dans le journal ministériel, et l'on prétend que la dépêche d'hier faisait erreur en annonçant que don Carlos se serait retiré sur Cuenca. Ses partisans à Paris prétendent savoir qu'il n'a pas renoncé à se placer entre Madrid et l'Andalousie, tandis que Zariatégui continuerait de battre le pays autour de Madrid, en attendant une occasion favorable pour se jeter sur cette capitale.

« D'après les dernières nouvelles de la frontière, la guerre prend un caractère effroyable de dévastation. Un grand nombre de maisons ont été brûlées de part et d'autre; cependant, il faut dire qu'à la suite de l'affaire d'Andoain les carlistes ont fait des Anglais prisonniers au lieu de les massacrer, selon leur habitude.

« Nous recevons les journaux de Madrid des 14 et 15 septembre :

« Un ordre du capitaine-général fait savoir que les éditeurs responsables des journaux qui parleront des mouvements militaires seront mis sous jugement comme s'ils étaient en communication avec l'ennemi. Cette disposition n'aura lieu que pendant l'état de siège.

« On comprend dès lors combien ces journaux doivent être vides.

« La division du général Espartero est entrée à Madrid le 13, à 5 heures du soir, par la porte de Alcalá et en est sortie par celle d'Atocha, défilant devant la reine qui se trouvait en voiture découverte à la porte d'Atocha ayant à ses côtés le comte de Luchana.

« On voit par la dépêche précédente que toutes les forces de la reine et de D. Carlos vont se trouver incessamment en présence. On peut évaluer les forces chrétiennes à environ 35,000 hommes et celles de D. Carlos à 24,000. Mais la désunion la plus complète régnait parmi les uns tandis que les autres, au contraire, obéissent à une seule pensée, parce que aucun officier ne pense à être jaloux du prétendant. Voilà pourquoi Espartero hésite sans doute à accepter un combat décisif, qui doit fixer irrévocablement le sort de la monarchie espagnole. Il lui serait impossible d'obtenir une obéissance complète de tous les officiers-généraux.

« Les journaux de Madrid (du 14) ont encore manqué aujourd'hui.

« Le *Phare* de Bayonne publie, sous la date de Saragosse, la nouvelle à laquelle lui-même ne prête pas de foi, que le

les cajolent et s'efforcent d'obtenir la faveur de voir et de caresser l'enfant. Pour cela ils font les gentils et présentent les bribes de gâteau, de pain ou de fruit dont ils se trouvent en possession. Ces offres ne sont point toujours acceptées; mais quand elles le sont rien n'égale le plaisir des favorisés qui usent de la permission accordée avec réserve dans leurs caresses, mais aussi longtemps que possible. Rien n'est singulier comme de les voir touchant le petit, l'embrassant, et cherchant sans cesse à lire dans les yeux de la mère s'ils ne vont pas trop loin et s'ils peuvent continuer.

Charlotte use en véritable femme de ses privilèges maternels. Jamais elle ne quitte d'un moment son nourrisson; jamais elle ne le confie aux bras étrangers qui se tendent pour le recevoir. Elle ne veut s'en rapporter à personne pour les soins que nécessite la chère créature à laquelle elle a donné le jour, et soi-même elle porte ses soins jusqu'à l'exagération, surtout en présence des autres papions.

Aux heures où Charlotte reste seule avec son petit, cette bonne mère montre une tendresse plus vraie et mieux entendue. Tantôt elle explique à la frêle créature comment il faut s'y prendre pour grimper au treillage de la loge, et durant cette leçon de gymnastique, elle suit son élève des bras et du regard, de manière à prévenir toute chute. Le petit singe se trouve-t-il fatigué, ou bien la peur et le vertige viennent-ils à s'emparer de lui, aussitôt Charlotte le prend dans ses bras, le replace à terre, le caresse, l'encourage, et, après l'avoir rassuré, lui fait tenter une seconde ascension.

Charlotte entremêle ces enseignements utiles de passe-temps qui n'offrent rien d'utile (du moins aux regards de l'observateur), et qui sont purement de jeux. Elle se dresse debout, elle appuie les mains sur ses longues cuisses, et là se donne un mouvement oscillatoire, accompagné de

fil du ministre Bardaji, attaché à l'ambassade d'Espagne à Paris et envoyé en courrier extraordinaire à Madrid, était porteur de dépêches relatives à un mariage entre la reine Isabelle II et le duc de Montpensier.

Ce bruit n'est que la répétition de la nouvelle qui courrait à Madrid que les préliminaires du mariage entre la reine Isabelle et le duc d'Anjou étaient déjà signés. Une discussion s'est élevée sur ce sujet dans la séance du 11.

M. Arguelles a dit à cet égard : « Je ne pense pas qu'un seul député soit dupe d'un erreur aussi grossière, c'est pourquoi je repousse tout ce qui pourrait engager la responsabilité de l'assemblée: toute la responsabilité doit peser sur le gouvernement. »

Le ministre de l'intérieur, invité à s'expliquer sur cette question, a dit : « Je puis affirmer que je n'ai appris cette particularité que par l'*Echo de la Raison*. »

## PORTUGAL.

Par voie d'Angleterre.

Le bateau à vapeur le *Braganza* est arrivé à Falmouth avec des nouvelles de Lisbonne du 14 et d'Oporto du 15 septembre; voici ce qu'elles portent :

Lisbonne, 14 septembre, à 10 heures du matin. On avait répandu ces jours-ci le bruit qu'une conspiration migueliste avait été découverte par le gouvernement, mais on a appris depuis que ce n'était qu'un bruit de bourse. Au reste le cabinet a su en profiter, car le ministre de l'intérieur Julio Sanchez a demandé aux cortès la prorogation pour un mois, de la loi qui suspend la liberté individuelle, et les cortès y ont consenti immédiatement.

Les dernières nouvelles des provinces du Nord ont singulièrement consterné le ministère. Le baron de Almargem est arrivé à Oporto, accompagné seulement de deux aides-camp et de cinq soldats, après avoir perdu toute son artillerie. On a maintenant aussi la certitude que la plus grande partie de la légion du vicomte Das Antas, rentrée de l'Espagne, a déserté aux chartistes, et le gouvernement n'a pas grande confiance dans le baron de Bomfim, qui est toujours à Castello Branco, sans faire aucun mouvement.

Les cortès ont décidé qu'elles s'occuperaient incessamment de la révision de la constitution; mais il est impossible qu'elles puissent commencer ce travail avant le milieu d'octobre.

(Corr. du *Morning Post*.)

Lisbonne, le 14, à 9 heures et demie du soir.

Le maréchal Saldanha est arrivé le 7 dans la province de Tras Os Montés; son projet est de rallier les troupes rentrées de l'Espagne, d'opérer ensuite sa jonction avec le duc de Terceira, qui a été détaché pour rallier le renfort attendu du baron de Leira. L'armée des insurgés ainsi réunie, marcherait sur la capitale dans une quinzaine de jours.

(Corresp. du *Times*.)

— Le *Morning Herald* contient les nouvelles suivantes :

« On dit que Saldanha se dirigeait vers Idanha, à environ 12 milles de la frontière d'Espagne; ce qui, combiné avec d'autres circonstances faisait supposer qu'il avait l'intention de fuir en Espagne. La défaite qu'il a éprouvée le 28, a démoralisé beaucoup de ses adhérents et la désertion a déjà éclairé les rangs de son armée. Toutes ses forces se composent de 7 à 800 hommes. Le 5, les constitutionnels ont assiégé la forteresse de Valence, mais ils ont été repoussés par les chartistes, et ont eu 39 morts, 147 blessés, deux officiers et 26 soldats ont été faits prisonniers. La perte de la garnison n'a été que de 8 hommes tués dont un lieutenant, et 46 blessés. On s'attendait à ce que Almargem leverait le siège.

## HOLLANDE.

Le *Handelsblad* saisit l'occasion de l'ouverture de la prochaine session des états-généraux, pour se plaindre de nouveau du *statu quo*.

« Il est résulté des derniers rapports des députations provinciales, dit ce journal, que les circonstances du temps ou plutôt le *statu quo* a une influence extrêmement nuisible sur l'état des finances du royaume, des provinces et des villes: sur l'état des secours aux indigents, qui s'empire partout, sur l'établissement des digues et défenses de mer, qui se trouvent presque partout dans une situation défavorable; enfin sur les progrès et l'amélioration nécessaire de l'enseignement public. Ici les circonstances du temps n'ont pas encore permis de commencer l'amélioration utile d'une grande route: là on est obligé d'accorder aux habitants des diminutions sur les contributions communales, et ce en surchargeant les autres. Ailleurs on se plaint des charges qui pèsent sur l'agriculture. En Zélande on proclame la nécessité d'une révision plus exacte de la délimitation des frontières des communes situées dans la Flandre orientale et occidentale, travail qui n'a pu s'achever encore, vu les difficultés de s'arranger avec les autorités des communes limitrophes dans la Flandre orientale.

« Dans presque toutes les provinces le nombre des militaires est trop petit et pour ainsi dire épuisé, pour fournir convenablement les contingents des levées de la milice. Dans le Brabant septentrional 52 hommes n'ont pu être fournis, parce que la classe de cette année, dans certaines communes, n'offrait pas assez de jeunes gens aptes au service: en Zélande, leur nombre s'est élevé à 12, en Frise à 4, à Oréssel à 3, en Groningue à 2, en Drente à 1. Comme on sait la révision si urgente de la loi fondamentale, de la loi sur l'art de guérir, de celle sur l'enseignement public, de celle sur la milice et *schutteryen*, sur le tarif des importations et exportations et de plusieurs autres lois, ont été ajournés également par suite des circonstances du temps. »

## BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 23 SEPTEMBRE.

CONVOCATION DES CHAMBRES.

Par arrêté royal du 22 septembre, le Sénat et la Chambre des représentants sont convoqués pour le 5 octobre prochain.

« On dit que M. Minne Barth, échevin de la ville de Gand, et remplissant les fonctions de bourgmestre, a été reçu hier en audience particulière par S. M. qui lui a promis d'assister à l'inauguration du chemin de fer de Gand; on dit que le Roi n'a pas encore décidé s'il se rendrait dans la capitale des Flandres par le rail-way ou par la route ordinaire, mais S. M. passera à Gand les journées de jeudi et vendredi; elle se propose d'y visiter les principales fabriques. On dit que le banquet tant disputé sera refusé par S. M., qui en donnera un à ses frais à l'hôtel du Gouvernement. On ajoute qu'après l'inauguration, M. Minne Barth sera définitivement nommé bourgmestre de Gand. La députation envoyée par le conseil municipal a été reçue ce matin par le Roi.

« Du 15 novembre 1836 au 1<sup>er</sup> août 1837, l'école vétérinaire et d'agriculture de l'état a reçu dans ses hôpitaux pour y être traités ou opérés: 106 chevaux dont 101 guéris et 5 morts; 3 vaches, toutes trois guéries; 30 moutons tous guéris; 13 porcs dont 9 guéris et 4 morts; 43 chiens, dont 31 guéris et 12 morts. Total 195 animaux, dont 174 guéris et 21 morts.

Pendant le même laps de temps il a été présenté à la visite gratuite du matin, du professeur de clinique, qui a ordonné le traitement et fait les opérations nécessaires: 645 chevaux malades, 4 vaches et 44 chiens, total 693 animaux dont 332 ont été opérés par le professeur.

Ainsi 888 animaux ont été traités pendant le cours d'une année à l'école vétérinaire et d'agriculture de l'état. Les animaux présentés à la clinique sont traités et opérés gratuitement. Ceux que l'on fait entrer dans les hôpitaux ne paient que le prix de la nourriture. Le reste est gratuit, traitement, pansements et médicaments.

Des résultats d'une utilité aussi incontestable méritaient d'être rendus publics. On voit par là que rien n'est négligé à l'école vétérinaire pour donner à l'enseignement pratique le plus de développement possible en le faisant tourner au profit de l'intérêt général. Nous avons cru devoir aussi appeler l'attention sur un genre de service qu'on ne saurait trop apprécier le traitement gratuit des animaux domestiques et des bestiaux, avec tous les soins, avec toutes les conditions de succès qu'il est permis de désirer. C'est une institution éminemment bienfaisante que celle qui peut sauver de leur ruine un fermier, un roulier, etc., dont toute la fortune souvent dépend des animaux qu'ils emploient.

— Aujourd'hui ont commencé les fêtes anniversaires de la révolution de septembre. Une messe de *Requiem* a été célébrée dans l'église de Ste. Gudule, les courses de chevaux ont eu lieu dans la plaine de Montplaisir et l'exposition des ouvrages du sculpteur Kessels a été ouverte dans le local de l'église des Augustins.

sans autre forme de procès, donne gravement un soufflet au volé qui se trouve encore battu.

La victime ordinaire de ces ruses déloyales est une petite femelle fort intelligente, et qui se sert d'un moyen ingénieux pour se mettre en possession du morceau de pain ou de gâteau que l'on jette sur la terrasse extérieure de sa loge, trop loin pour qu'elle puisse s'en saisir à l'aide des mains; elle fait passer sa queue par un des grillages ou treillis qui forment sa cage, et par un mouvement brusque imprimé à cette queue, elle amène à elle le morceau convoité. C'est le plus souvent alors que le petit voleur se jette sur elle et met en œuvre la ruse dont il vient d'être parlé.

Les papions sont originaires du cap de Bonne Espérance, et sont regardés comme les membres les plus féroces et les plus redoutables de la famille des singes.

Une autre femelle de singe, appartenant à la famille des macaques, a mis bas également dans une loge à côté de Charlotte. On retrouve chez cet animal la même tendresse, les mêmes soins, les mêmes caresses pour son jeune enfant que les caresses exagérées de Charlotte.

Mais le mâle montre une complète indifférence pour son enfant; il n'y prend point garde, ne songe point à en approcher, et ne paraît s'apercevoir en aucune façon que sa femelle est devenue mère. L'amour paternel, si vif chez le papion époux de Charlotte, n'exerce aucune influence sur lui. Ce singe, petit et grisâtre, ne déploie rien du reste de l'intelligence fine et malicieuse du papion, quoique sa ressemblance avec l'homme soit plus complète que cet animal. Pourvu qu'il puisse se chauffer au soleil et saisir quelque un des morceaux de pain que les curieux ne manquent pas de lui offrir, il se montre satisfait.

(Musée des familles.)

Le *Réquiem*, de M. Hanssens jeune, et ensuite le *Libéra*, de Godecharles, ont été exécutés, par un nombreux orchestre, avec beaucoup d'ensemble. Il n'y a qu'une voix sur le mérite et la belle instrumentation du *Réquiem*. C'est un tissu de beautés musicales formant un véritable chef-d'œuvre. Aussi forme-t-on généralement des vœux pour que M. Hanssens continue à rester parmi nous et à gratifier son pays de nouvelles compositions de musique sacrée.

Par un mouvement spontané, un grand nombre de nos principaux artistes et amateurs de musique, qui se trouvaient réunis à la sortie de l'église de Ste-Gudule, après l'exécution de la messe de *Réquiem*, de M. Hanssens jeune, y ont ouvert immédiatement une souscription, afin d'offrir à ce jeune et déjà profond compositeur, une marque d'estime et d'admiration.

Le *Requiem* de M. Hanssens, nous croyons pouvoir l'assurer, est destiné à prendre rang à la suite de ceux de Mozart, Cherubini et Gosssec.

— Les courses ont été très brillantes. LL. MM. y ont assisté.

Voici les résultats :  
Course dite la Poule. — Soldier, âgé de 7 ans, à M. Bryan; Crasa, âgé de 3 ans, à lord Seymour; Désirée, âgé de 7 ans, à M. le comte de Hompêche; Morisson, âgé de 3 ans, à M. J. Cockerill.

C'est Morisson qui a remporté le prix, consistant en 1000 francs, plus 150 francs par cheval entré en lice.

Course des dames. — Octina, à M. le comte de Hamal; Abjer, âgé de 5 ans, à M. Ch. Hotton; Thé Rapid, à M. de Caters.

Thé Rapid a été vainqueur à la première épreuve, et Abjer à la seconde. Une troisième épreuve ayant ainsi été nécessaire, c'est encore Abjer qui a été vainqueur.

Chevaux de 3 ans nés élevés dans le pays (indigènes) pour le prix de 2500. Actor, âgé de 3 ans, à M. le comte Duval de Beaulieu; Actéon, idem, le même; Ome ga, idem, à M. Daroy de Blicquy.

C'est Actor qui est arrivé le 1<sup>er</sup> au but.

Chevaux de tout âge nés et élevés dans le pays (indigènes). — Pour le prix de la reine, Erivan, à M. Duval de Beaulieu; Tongarog, âgé de 5 ans, à M. Daroy de Blicquy; Sophie, âgé de 5 ans, à M. Ch. Hotton; Moonraker, âgé de 5 ans, à M. F. Spitaels; Rebecca, à M. le comte de Hompesch; Preben, âgé de 5 ans, à M. de Caters.

Erivan a été vainqueur aux deux épreuves.

Pendant les épreuves, plusieurs aérostats ont été lancés; le dernier, représentant un boule-dogue, a excité l'hilarité générale.

— Pendant la course, un individu qui, nous assure-t-on, est le nommé J... qui l'année dernière fut arrêté sur la route de Lachen, armé d'un poignard, et dont les facultés intellectuelles paraissent altérées, a été arrêté au moment où, près de la tente royale, il s'était avancé sur le général Hurel, en faisant un mouvement de menace. On a trouvé sur lui un pistolet chargé, il a répondu aux personnes qui l'ont arrêté qu'il avait beaucoup d'ennemis et qu'il portait cette arme pour sa sûreté personnelle.

— Voici de nouveaux détails que nous avons recueillis sur ce qui a précédé et amené l'arrestation du Sieur Jamotte.

Vers 4 heures, M. le colonel Rodenbach se trouvait près du pavillon royal quand un individu de petite taille l'aborda et lui dit à l'oreille qu'il venait de voir un homme en blouse, qu'il lui désigna, porteur d'un pistolet qui devait, disait-il, être dirigé sur sa majesté; il ajouta en s'éloignant rapidement : « Colonel, je vous verrai plus tard. » Eu ce moment de trouble il disparut dans la foule.

Cependant on observait Jamotte qui, à l'instant où LL. MM. étaient attendues au pavillon mit sa main dans sa poitrine. Ce mouvement fit entrevoir une crosse de pistolet. Le général Hurel passait en cet instant. Aussitôt le colonel Rodenbach se précipite sur lui et, aidé d'autres personnes, parvient à le désarmer.

Escorté de gendarmes et d'agens de police le prévenu fut immédiatement dirigé sur Bruxelles.

Cet événement fit sensation, et les bruyantes acclamations qui saluèrent le roi à son arrivée témoignèrent des sentimens qu'il inspirait à la foule.

Ce jeune homme, de 23 ou 24 ans, habite la commune d'Ixelles, chez son père, ancien juge de paix dans le Hainaut. Le pistolet était chargé à près de deux pouces de hauteur et armé.

Il paraît qu'il a effectivement répondu dans ses interrogatoires, qu'il portait cette arme pour sa sûreté personnelle.

Jamotte est de taille ordinaire et d'un teint pâle, il paraît être habituellement en proie à une vive exaltation.

Une visite domiciliaire a fait trouver quelques balles et une lettre au roi de Hollande, dans laquelle il témoigne sa sympathie pour lui et son aversion pour le gouvernement actuel.

C'est le même individu qui a déjà été arrêté pour port illégal d'armes.  
(Emancipation.)

## LIEGE, LE 25 SEPTEMBRE

Un événement prévu depuis quelque temps est sur le point d'être réalisé; on s'attend à voir paraître d'un jour à l'autre l'ordonnance de dissolution de la chambre française. Les électeurs se préparent déjà, sans doute, à l'acte important qui leur est confié dans les gouvernemens constitutionnels : ils vont donner à leur pays une représentation nouvelle. Nous faisons des vœux bien sincères pour voir arriver à la législature une majorité digne de la grand nation qui va leur confier le soin de ses affaires; une majorité comprenant mieux ses devoirs que celle à laquelle elle doit succéder; car il faut le dire, la dernière législature demeura fort loin des devoirs que lui imposait sa haute position. Nous pourrions citer un bon nombre de ses actes à l'appui de notre opinion; mais il nous suffira de rappeler qu'elle ne craignit point de s'associer, du moins de consentir aux intrigues qui ont marqué tous les changemens de ministère, dont nous avons été témoins dans

ces derniers temps. A l'occasion de la prochaine dissolution de la chambre des députés, il n'est pas hors de propos de constater la position nouvelle que prennent les divers organes de l'opposition dynastique. Les journaux républicains proclament, comme on devait s'y attendre, que les élections seront impuissantes pour donner au pays une représentation qui puisse satisfaire à ses besoins moraux et matériels. Ces mêmes journaux refusent de s'associer aux efforts que feront les feuilles de l'opposition dite dynastique, pour faire réussir des candidats de cette dernière opinion. Du reste les journaux qui se sont posés les défenseurs de celle-ci, repoussent bien loin aujourd'hui, toute espèce de solidarité avec la république; ils se déclarent authentiquement ses adversaires. Mieux vaut tard que jamais; mais toutefois nous ferons remarquer que cette résolution aurait en une valeur morale beaucoup plus grande, si elle avait été prise à une autre époque; c'était quand l'élément républicain grondait dans les rues de la capitale, qu'il fallait rompre avec cette opinion. Alors elle avait une force politique active; tandis qu'aujourd'hui elle est réduite à une sorte de dogme défendu par deux ou trois feuilles qui ont perdu la plupart des hommes de tête et de cœur qui les ont soutenues jusqu'à la fin malheureuse d'Armand-Carré, qui fut, pour la presse républicaine, comme le dernier des romains.

Avant cette époque, quand les républicains étaient un parti puissant, puisqu'on ne partageait point ses opinions, il fallait le dire à la France; une pareille démarche eut éclairé beaucoup de jeunes hommes gênés, que l'attitude douteuse de l'opposition a égaré et jeté au milieu des troubles qu'elle eut épargné au pays : mais la victoire était encore incertaine, il fallait se ménager la possibilité de se confondre parmi les vainqueurs. Cette arrière pensée explique suffisamment le rôle du gros de l'opposition, et de la plume du tiers parti. Nous disons du gros de l'opposition, car pour son honneur il faut reconnaître qu'elle comptait aussi dans son sein des hommes à convictions sincères qui sont restés fidèles à leur croyance, et que nous avons vu se refuser aux intrigues de portefeuilles auxquelles nous avons fait allusion.

Maintenant, quel sera le résultat des élections générales? Seront-elles opposition, tiers-parti, doctrinaires? Nous pensons que l'opposition proprement dite y verra disparaître une partie de ses forces; un grand nombre de ses notabilités seront réélus, sans aucun doute, mais elles devront modifier leurs opinions; c'est ce que font déjà les journaux qui soutiendront leurs candidatures, en s'efforçant de se rapprocher des principes de modération qu'ils ont si long temps attaqués. Il paraît que les départemens sont aussi fatigués des notabilités que les journaux de la capitale leur imposaient comme représentans, et que la province veut choisir aujourd'hui des députés qui lui appartiennent, qui connaissent bien les véritables intérêts des localités qui les envoient à la législature. Une telle disposition pourrait bien être fatale à bon nombre d'illustrations dans le tiers-parti. Quant aux doctrinaires, comme nous l'avons déjà dit souvent, leur politique nous paraît avoir fait son temps. Casimir Perrier, après avoir écrasé l'anarchie, n'eut point manqué de consolider l'ordre, en favorisant le développement de la prospérité industrielle. Il ne fut point resté dans l'ornière de la résistance, comme les doctrinaires. Ce grand homme eut compris qu'on peut un instant contenir les passions par la force, mais qu'il faut savoir ensuite les calmer; c'est ce que n'ont point voulu admettre ses successeurs. Ils ont voulu faire de la force, encore de la force, et rien que de la force, et ils sont tombés. Si les hommes d'ordre veulent maintenant arriver au pouvoir, ils doivent entrer dans la voie du progrès; l'opinion s'est calmée, rassise, parce qu'on lui a fait comprendre que le calme est nécessaire au progrès, qu'il n'est point de progrès véritable au milieu des troubles, et on lui a promis de marcher quand la société serait rentrée dans son état normal; c'est une promesse qu'il faut tenir, car la continuation de la paix n'est qu'à ce prix. Espérons que la représentation, que les prochaines élections vont donner à la France, comprendra cette vérité, et qu'elle saura donner au pays qui nous intéresse à tant de titres, l'ordre et le progrès.

Les travaux du Casino du Beau Mur avancement avec rapidité. Déjà toutes les fondations sont achevées et une partie des murs en élévation sort de terre. Plus de 100 ouvriers y sont employés. On peut dès aujourd'hui juger de la grandeur de la salle des concerts. L'activité que déploient MM. Bourguignon et Gasterman dans les travaux de ce bel édifice, surveillés avec soin par M. l'architecte Rémont, promet qu'il sera promptement achevé. On peut espérer que dès l'automne prochain, Liège jouira d'un des plus beaux momens dans ce genre, que possède la Belgique.

M. Gombes, ingénieur en chef et professeur d'exploitation à l'école des mines de Paris, qui est venu faire un voyage industriel en Belgique, est en ce moment à Liège. Il va faire avec M. l'ingénieur Devaux des expériences sur la belle machine pneumatique construite dans les ateliers de M. Cockerill et qui fonctionne avec tant de succès à la houillère de l'Espérance à Seraing.

MM. Arago et Odillon-Barrot, accompagnés de M. Cockerill, sont allés visiter Seraing samedi dernier.

On a offert 25,000 frs. de traitement à un contre maître à Liège, pour la direction en chef de tous les établissemens métallurgiques qu'une société puissante possède en Belgique.

Des ingénieurs toscans font en ce moment un voyage industriel à Liège.

Hier, vers dix heures et demie du soir, l'ouvrier chargé du service de nuit de l'usine à gaz, ne s'étant pas aperçu assez tôt de l'épuisement du premier gazomètre, a trop tardé à ouvrir la soupape du second. Il en est résulté un affaiblissement de lumières sur quelques points de la ville. Mais cet état de

chose n'a duré que quelques minutes, l'ouvrier ayant été à l'instant averti par un des surveillans de l'extérieur.  
(Communiqué.)

Des personnes qui ont visité les travaux entre Waremmes et Liège, nous assurent qu'ils sont poussés avec tant d'activité, qu'on peut prévoir que d'ici à la fin d'octobre, on pourra inaugurer la première section de Liège, c'est-à-dire, celle de Waremmes à Ans. C'est aussi l'opinion des hommes de l'art employés aux travaux.

## THEATRE.

Les débuts ont marché avec beaucoup de bonheur cette année. La soirée d'hier vient encore de constater quatre admissions : MM. Alerme, Paul Cannat, Jouard et Armand, sont sortis sans encombre de leur troisième épreuve.

Aujourd'hui que tous les débuts, pensons-nous, sont terminés, nous devons dire que dans l'appréciation que nous avons faite du talent des débutans, nous avons tenu compte de l'émotion, de la crainte sous laquelle chacun d'eux se trouvait. Nous espérons donc les trouver, dans le courant de l'année, sinon meilleurs, du moins aussi bons qu'ils nous ont paru jusqu'ici. Si nous nous sommes montrés sobres d'observations critiques, c'est parce que nous avons voulu laisser au public le soin de juger par lui-même du mérite de notre troupe dramatique. Aujourd'hui que le public s'est prononcé, aujourd'hui que les acteurs qui la composent peuvent, dégagés qu'ils sont de toutes craintes, se livrer au développement de tous leurs moyens, nous serons certes moins retenus, si par défaut de soins et d'étude, ils ne s'acquittent point, comme ils le doivent, des obligations que leur réception leur impose.

Hier, on donnait *Fra Diavolo*, nos artistes chanteurs semblaient s'être donné le mot, ils ne savaient pas leur rôle. C'est là une négligence que nous ne passerons point sous silence; savoir son rôle n'est pas un talent; nous connaissons des acteurs médiocres qui jamais ne manquent de mémoire; se présenter sur la scène en balbutiant, décevant une incurie impardonnable; comment rendra-t-il le personnage qu'il représente, comment saisira-t-il les intentions de l'auteur, l'acteur qui constamment les yeux sur le souffleur ou sur le maître de musique. Mais ce n'est pas à l'acteur seul que ce défaut de soin préjudiciable; la pièce toute entière s'en ressent; en effet, les morceaux d'ensemble de l'une des plus belles partitions d'Auber, ont été perdus hier pour l'oreille de nos amateurs; nous citerons entr'autres le sextuor du 1<sup>er</sup> acte, le trio et le final du deuxième.

Mlle. Clémence qui jouait le rôle de Pâmela, n'avait pas eu, pensons-nous, le temps de l'apprendre; sa mémoire lui a fait faute à plusieurs reprises; il en a été de même de MM. Paul-Canut et Jouard. Mlle. Clémence a du reste prouvé qu'elle avait la voix très faible; l'opéra nous semble un écueil pour cette jeune actrice.

M. Alerme, chargé du rôle de Lorenzo, a fort bien chanté la romance du 3<sup>e</sup> acte; mais il devrait chercher à mettre plus de décision dans son chant, et ne pas tant le précipiter, surtout lorsque le chant est dialogué.

M. Sylvain, n'est ni marquis, ni fashionable, au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> actes; le personnage de ce bandit de bonne compagnie, devient lourd entre ses mains; l'énergie et le rythme qu'exige l'air du 3<sup>e</sup> acte, ne sied pas au volume de voix qu'y déploie notre ténor; il est à regretter qu'avec ses beaux moyens, M. Sylvain ne se livre pas aux études du chant et à la diction du récitatif.

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA VILLE DE LIÈGE.

ANNÉE SCOLAIRE 1837—1838.

Les professeurs de l'établissement ont l'honneur de porter à la connaissance du public, que :

1<sup>o</sup> La rentrée des élèves est fixée au lundi 2 octobre prochain, à 7 heures du soir.

2<sup>o</sup> Les personnes qui désirent suivre les cours gratuits de l'école, doivent se présenter à la commission d'examen (à la Halle des drapiers, rue Féronstrée), le dimanche 1<sup>er</sup> octobre depuis dix heures du matin jusqu'à midi et de 3 à 5 heures du soir.  
H. Deville-Thiry.

## THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Lundi 28 septembre 1837, abonnement courant, la reprise du COMTE ORY, grand opéra en 2 actes. Le MARI DE LA DAME DE CHOEURS, vaudeville en deux actes.

En attendant l'arrivée et les débuts de Mme. Huguerroux, première forte chanteuse, première chanteuse au besoin, et forte dugazon.

## ANNONCES.

ON A PERDU, dimanche soir, en sortant du spectacle, une BOURSE verte à perles et coulans d'acier, contenant deux pièces de 10 fls. et d'autres monnaies. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter vide au bureau du journal; on lui abandonne le contenu pour récompense. 1747

A LOUER UN JOLI QUARTIER INDÉPENDANT, rue Hors-Château, n<sup>o</sup> 375. 1748

VICTOR MASSART-DA WANGE,  
QUI DEMEURAIT RUE DES MINEURS, N<sup>o</sup> 29,  
Vient de TRANSFERER son domicile rue Neuvice, N<sup>o</sup> 982. 1742

## AVIS.

LA VENTE D'UNE PIÈCE DE TERRE de 4 v. gr., sise aux Hautes Longtriches, commune de Flémalle-Grande, qui avait été annoncée pour le jeudi 27 septembre, EST DIFFÉRÉE; elle aura lieu DÉFINITIVEMENT LE JEUDI 12 OCTOBRE 1837, à 3 heures de relevée, en la demeure du sieur N. F. LEBURTON, à Flémalle-Haute, par le ministère de M<sup>o</sup> FRAIKIN, notaire, et devant M. juge de paix du canton de Hollogne-aux-Pierres. 1749

## AVIS.

Il sera procédé LE 10 OCTOBRE PROCHAIN, à midi précise, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à L'ADJUDICATION de la fourniture des draps, serges et flanelle bleue nécessaire au service de l'armée pendant l'année 1838.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, et des échantillons des étoffes sont déposés au bureau militaire de l'administration provinciale où il pourra être pris inspection.  
A Liège, le 22 septembre 1837.

## PENSIONNAT DE DEMOISELLES

SITUÉ DEVANT LE PONT DE VISÉ,

DIRIGÉ PAR

**M<sup>ME</sup>. PETERS-JUDON.**

La RENTRÉE des CLASSES aura lieu le 7 OCTOBRE prochain.

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE CROIX, A LIEGE, FER PROCÉDER,

LE 26 SEPTEMBRE, A 10 HEURES DU MATIN,

A L'ADJUDICATION PUBLIQUE

## DES TRAVAUX

A EXÉCUTER pour agrandir et approprier de vieux bâtiments, situés dans les cloîtres de la dite église. On peut s'adresser à la maison pastorale pour voir les plans et devis. Les soumissions cachetées devront être remises au plus tard la veille au soir. 1673

## VENTE DE LAURIERS.

LE LUNDI 2 OCTOBRE 1837, vers les dix heures du matin,

M<sup>re</sup> THONON, NOTAIRE A LA NEUVILLE EN CONDOZ, PROCÉDERA

A LA VENTE PUBLIQUE

DE

### Septante beaux Lauriers,

DE 5 A 9 PIEDS DE HAUTEUR SUR 5 POUCES DE CIRCONFÉRENCE,

Ornant les jardins du château de ladite Neuville. ARGENT COMPTANT.

### A VENDRE DE GRÉ-A-GRÉ,

Et avec beaucoup de facilités pour le paiement du prix.

1<sup>o</sup> UNE PIÈCE DE TERRE de 2 boniers 14 v. g. 8 1/4 p. située en lieu dit derrière chez Renard, tenant du levant au notaire Jamouille et autres.

2<sup>o</sup> UNE AUTRE, au chemin de Saive, à Waremmé, qui la traverse sur un coin, de la contenance de 2 boniers.

3<sup>o</sup> UNE AUTRE, au lieu dit dans le fond de Hollogne, de 11 boniers 5 v. g.

Ces trois terres sont situées sur la commune de CELES.

4<sup>o</sup> ET UNE AUTRE de 36 v. g., en lieu dit à l'arbre de St-Hubert, territoire de Bovenistier, tenant du couchant au sentier qui conduit à Bleret.

Les pièces n<sup>os</sup> 1, 2 et 4, sont occupées par L. Porta de Labia, et celle n<sup>o</sup> 3, par F. Fossion, de Celles, par bail qui expirera au 15 mars 1838.

S'adresser à M. LEONARD MODAVE, n<sup>o</sup> 639, rue du Pot-d'Or, à Liège. 1675

## VENTE

D'UNE

## MAISON DE CAMPAGNE

SANS FACULTÉ DE SURENCHÉRIR.

Le LUNDI 23 OCTOBRE 1837, à deux heures de relevée, il sera procédé, par le ministère de M<sup>re</sup> FRAIKIN, notaire, en son étude à Chokier,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

D'UNE

## BELLE PROPRIÉTÉ,

SITUÉE A RAMIOULLE, COMMUNE DE RAMET,

A proximité de la Meuse, dans un site des plus agréables;

Elle se compose, d'une MAISON DE MAÎTRE parfaitement construite et commodément distribuée, comprenant un très-grand nombre de pièces, écurie, pompe, citerne, grande cour avec 30 verges de jardin et prairie plantés d'arbres fruitiers de la meilleure espèce; plus UNE PETITE HABITATION y contigue; le tout en très bon état et ne formant qu'un même ensemble.

Ces immeubles sont libres de charges; il sera accordé à l'acheteur, s'il le désire, des facilités pour le paiement du prix.

S'adresser pour amples informations, audit notaire, dépositaire des titres de propriété. 1752

## BELLE VENTE DE MEUBLES ET BESTIAUX.



LES LUNDI ET MARDI 9 ET 10 OCTOBRE 1837, à dix heures précises du matin, M. Pierre DUBOIS, meunier, ayant affermé son moulin à biens en dépendants, sis à la Gleixhe, y fera vendre publiquement par le ministère de M<sup>re</sup> FRAIKIN, notaire à Chokier, tous les bestiaux et effets mobiliers qui le garnit, ainsi qu'une quantité d'autres meubles qu'il avait acquis de M<sup>me</sup> la veuve MARECHAL, lorsqu'elle a quitté le château de Hautepeppe, savoir :

HUIT BONS CHEVAUX et trois poulains dont cinq juments et trois hongres, 5 belles et bonnes vaches, six nourains, charrettes, tombereaux, herses, rouleaux, charrues, traits, cuves, pressoirs dont un ayant peu servi, avec vis en fer, quatre beaux poêles, hautes et basses garde-robes, secrétaires, chaises, tables, bois de lit, lits et matelas, canapés et chaises de jardin, armoires, cuivrierie, étainerie, batterie de cuisine, tinnes, bacs, tonneaux, un moulin à broyer les pommes, plus de soixante fats de foin première qualité, et plusieurs autres objets trop long à détailler.

A CRÉDIT moyennant caution.

Le premier jour on vendra les BESTIAUX ET ATTIRAILS DE LABOUR, et le second tous les EFFETS MOBILIERS. 1696

## VENTE D'IMMEUBLES

LIBRES DE CHARGES.

MERCREDI onze OCTOBRE 1837, à dix heures du matin, IL SERA PROCÉDER,

En l'étude du notaire BIAR, rue Vinave d'Ile, à Liège.

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES PIÈCES DE TERRE dont le détail suit : COMMUNE D'EMAEL EBEN.

1. UNE PIÈCE DE TERRE de 2 boniers 10 verges grandes 2 petites, située en lieu dit Surhaye.
2. Une idem, d'un bon. 10 v. g. 10 p. entre Emael et Eben, et traversée par la route.
3. Une idem, d'un bonnier nommé Hevêque en lieu dit Vieille Boverie.
4. Une idem, d'un bon. 12 v. p. en lieu dit Surhaye.
5. Une idem, d'un bon. 3 v. g. 3 p., même situation.
6. Une idem, de 5 v. g. 18 p., sur la route d'Emael à Canne.
7. Une idem, d'un bon. 5 v. g.

COMMUNE DE LANAYE.

8. Une idem de 4 v. g.
9. Une idem de 7 v. g. 16 p.
10. Une idem de 9 v. g. dite au Thier de Lanaye.
11. Une idem de 16 v. g. 2 p., dite au Pasay du Meunier.

COMMUNE DE LIXHE.

12. Une idem d'un bon. 4 v. g. 2 p., en lieu dit Pelé-Havint.
13. Une idem d'un bon. 6 v. g. 3 p., en lieu dit Bevef. Toutes les pièces ci-dessus sont exploitées par Paul et Gilles JODOGNE de Emael-Eben.

COMMUNE DE MILMORTE.

14. Une idem de 6 v. g. dite à la Visé-Voie.
15. Une idem de 15 v. g., dite au Sentier.
16. Une idem d'un bon. 2 v. g., même situation.
17. Une idem de 2 v. g. 10 p.
18. Une idem de 6 v. g.

Les pièces reprises aux 5 derniers n<sup>os</sup> sont exploitées par Antoine de Hareng.

19. Une idem de 5 v. g., lieu dit Visé-Voie, exploitée par Louis Beaujean.

20. Et une PRAIRIE d'un bon. 1 v. g. 15 p., en lieu dit au chemin de Chenay; tenu par Jean Louis Frankel.

Les acquéreurs auront toute sécurité, et des facilités pour le paiement.

S'adresser audit notaire BIAR pour connaître le cahier des charges. 1697

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE

## LA FERME

DE CROUWEZ (DALHEM),

Appartenant aux héritiers de feu M. Urbain Joseph DODEMONT, en son vivant rentier, décédé à Visé,

CONSISTANT

EN VASTES BATIMENS D'EXPLOITATION, en environ VINGT BONNIERS METRIQUES DE Jardin, Prairies et Terres labourables de la meilleure qualité, qui seront plus amplement détaillés dans les prochaines annonces.

Le jour de l'adjudication sera fixé incessamment.

S'adresser au notaire LEROUX, à Visé, pour plus amples renseignements. 1647

## INSCRIPTION DU GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE DE FRANCE.

Le mercredi 4 octobre 1837, à 10 heures du matin, à l'hôtel du Lièvre, à Visé, par le ministère du notaire LEROUX, à LA REQUÊTE des héritiers de Madame Marie Marguerite Sophie DEREQUILÉ, veuve DODEMONT, il sera vendu publiquement, par la voie des enchères, une rente de quatre cent soixante seize francs, cinq cour cent consolidés. S'adresser audit notaire pour plus amples renseignements.

## BOURSES.

PARIS, LE 22 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent.	108 40	Esp. D. diff. s. int.	104 3/4
Trois pour cent.	79 70	Dt. pas. s. int.	104 3/4
Act. del. B. de Fr.	200 00	Belg. Empr. 1832	1457 50
Napl. Cert. Falc.	98 25	Banque de Belg.	
Esp. Ardoin 1834	20 5/8		

LONDRES, LE 21 SEPTEMBRE.

3 p. consolidés	92 3/4	Espagne. Cortés	20 3/8
Bel. em. 1832 C.D.	103 1/2	Différées	6 7/8
Holl. Dette active	52 7/8	Passives	4 7/8
Portugais, 5 p. c.	40 3/4	Russie	87
Id. 3 p. c.	26 3/4	Brsil. Emp. 1834	

AMSTERDAM, LE 22 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active	104 3/16	Inscr. au gr. livre	67 1/8
Dito 2 1/2	52 3/4	Certif. à Amst.	96 1/8
Différée	22 13/16	Pologne. L. B. 500f.	134 3/4
Billet de change	93 1/16	Lots de lid. 50 f.	18 1/16
Syndic. d'amort.	76 1/8	Espagne. E. Ard.	18 1/16
3 1/2	162 3/4	Dito grd.	18 1/16
Soc. de comm. P.-B.	104 3/8	Dette diff. anc.	18 1/16
nouvelle	104 3/8	s. nouv.	18 1/16
Russie, H. et C. 5	104 3/8	s. passiv.	18 1/16
1829, 5	104 3/8	Autriche. Métal. 5.	99 3/4

ANVERS, LE 23 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	NAPLES. Cert. Falc.	91 3/8
Det. diff.	45 3/4	STAT-BO. Lev. 1832.	100 3/4
Emp. de 48 mill.	104 7/8	à An. 1834.	98 1/4
HOLL. Dette active	52 7/8		
Rente remboursab.	97 1/4		
AUTRICHE. Métall.	104 3/8		
Lots de fl. 100.	144 3/4		
de fl. 250.	430 3/4		
de fl. 500.	692 3/4		
Poloc. Lots fl. 300.	114 3/4		
de fl. 500.	134 3/4		
BRÉSIL. E. à L. 1834	86 1/4		
ESPAG. Empr. 1831.	18 18 1/8		
D. diff. 1834.	18 18 1/8		
Dit. p. 1834.	18 18 1/8		
Dette diff.	7 3/4		

### CHANGES.

Amst., c. jours.	3,8 av.
Rotterd., idem.	3,8 av.
Paris, idem.	1,8 av.
2 mois.	5,8 av.
Lond. p <sup>r</sup> Estr. c. j.	40 1/4
2 mois.	40 1/4
Liam. p <sup>r</sup> 40 HB. c. j.	35 1/4
2 mois.	35 1/4
Bruxelles et Gand	114 3/4

### RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 23 SEPTEMBRE 1837.

Nous n'avons pas eu de variation en active Espagnole à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 18 1/8 et reste 18 argent au comptant. Primes à un mois 18 1/4 dont 3/4 p. c. cours. On a fait très-peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 23 SEPTEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.
Dette activ. 2 1/2	A S. d'Ogrée
Emp. Rotsch.	S. Sars Lonch.
Fin cour.	Che de fer.
1836, 4 1/2	S. de Venues.
Fin cour.	Bat. à V. Anv.
E. de la ville 1832	S. St. Léona.
HOLL. Dette active	S. Chatein.
Rente domaniale	S. Verreries.
AUTRICHE. Métall.	A Ecl. gaz. rés.
NAPLES. Falconnet	S. Raffinerie.
ESPAG. Dette act.	P Verr. Charl.
Fin cour.	P Expl. l'Espér.
p. 1 m. d. l.	P Des Brasseries.
différée 1830.	Librairie H.
1835.	Typogr. W.
dette passive.	Fabr. Tapis.
PORT. Dona Maria	Fabr. de fer.
BRÉSIL. 1824.	Mutual. ind.
ROME. 1831.	C. de Bruges.
	H. F. Monc.
	Libr. Meline.
	P S. act. réun.
	A S. de Fleu.
	A Ebénisterie.
	Librairie Sc.
	Fab. Pianos.
	H. F. Borin.
	Hoyoux.
	Fabr. de pap.
	Lits de fer.
	CHEMINS DE FER.
	De Par. à St Ger.
	à V. r. d.
	riv. g.
	De Mulh. à Th.
	Gambart.
	Ph. Luxembourg.

VIENNE, LE 15 SEPTEMBRE.

Métalliques, 105 3/4. Actions de la Banque, 1384 3/4.

PLACE D'ANVERS, LE 23 SEPTEMBRE.

Café. — On n'a cité aujourd'hui que la vente de 250 balles Batavia de 25 3/4 à 26 c.

Sucre brut. — Nous avons omis de citer hier la vente de 70 caisses Havana blond à fl. 48 1/2 pavillon étranger.

Riz. — Il s'est traité 150 futails Caroline nouvelle belle qualité et 300 balles Bengale à prix inconnus.

Rien de saillant n'a été cité aujourd'hui dans les autres articles.

Imprimerie de J.-Bte. Nossens, rue du Pot-d'Or, n<sup>o</sup> 622, à Liège.